



Giusy Pisano (dir.)

## Des ciné-goûters aux séances pour les cinéphiles Les cinémas des Instituts français et des Alliances françaises

Presses universitaires du Septentrion

---

# L'Alliance française et le cinéma, une histoire méconnue

Alexandre Labruffe et Nicolas Peyre

---

DOI : 10.4000/books.septentrion.104060  
Éditeur : Presses universitaires du Septentrion  
Lieu d'édition : Villeneuve-d'Ascq  
Année d'édition : 2021  
Date de mise en ligne : 19 avril 2021  
Collection : Arts du spectacle – Images et sons  
EAN électronique : 9782757432617



<http://books.openedition.org>

Ce document vous est offert par Université Toulouse 1 - Capitole



### Référence électronique

LABRUFFE, Alexandre ; PEYRE, Nicolas. *L'Alliance française et le cinéma, une histoire méconnue* In : *Des ciné-goûters aux séances pour les cinéphiles : Les cinémas des Instituts français et des Alliances françaises* [en ligne]. Villeneuve-d'Ascq : Presses universitaires du Septentrion, 2021 (généré le 15 juin 2021). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/septentrion/104060>>. ISBN : 9782757432617. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.septentrion.104060>.

---

## L'Alliance française et le cinéma, une histoire méconnue

---

Alexandre Labruffe

Université Sorbonne Nouvelle Paris 3 (IRCAV)

Nicolas Peyre

Université Toulouse 1 Capitole (IDETCOM)

À l'instar des Instituts français (IF), les Alliances françaises (AF)<sup>1</sup> jouent un rôle important dans la promotion non commerciale du cinéma français, francophone et, dans une moindre mesure, étranger par l'organisation de projections, de rencontres et de festivals, mais cette mission est méconnue. Il est, en effet, frappant de noter le peu de références et de données synthétisées sur l'action de l'Alliance française dans ce domaine. Rares sont les ouvrages spécifiques publiés et peu d'articles ont été rédigés sur cette action du réseau des Alliances<sup>2</sup>. Pourquoi un tel angle mort de la recherche universitaire alors que l'analyse actuelle ou historique de la politique culturelle extérieure de la France a donné lieu, elle, à de nombreuses publications et à des thèses émanant pour certaines d'anciens agents du réseau culturel ?

---

1.- La Fondation Alliance française en recense 834 dans le monde dans son rapport d'activité 2018 (Fondation Alliance française, 2018, p. 17). Il existe une confusion sur le nombre total d'Alliances car ce même rapport en dénombre 832 à la page 41. Il est à noter que des Alliances ont depuis été inaugurées et le site web de l'Institut français en dénombre, lui, 850 au 11 juin 2019. Source : <https://www.if.institutfrancais.com/fr> (Site web consulté le 11 juin 2019). Nous choisissons celui de 834 car, d'une part, c'est le chiffre avancé par la Fondation (l'organe qui coordonne le réseau des AF) dans son dernier rapport d'activité et, d'autre part, certaines de nos sources comme le rapport « data 2017 » ou l'enquête « cinéma » 2016 de la fondation Alliance française proposent des données liées à ce chiffre.

2.- L'article référence en la matière est celui d'Alain Dubosclard (Alain Dubosclard, « Le cinéma, passeur culturel, agent d'influence de la diplomatie française aux États-Unis dans l'entre-deux-guerres », 1895. *Mille huit cent quatre-vingt-quinze* [En ligne], 42 | 2004, mis en ligne le 10 janvier 2008, consulté le 4 juin 2019. URL : <http://journals.openedition.org/1895/279> ; DOI : 10.4000/1895.279.

Une des explications possibles de ce manque est, peut-être, la difficulté d'accès aux archives et des archives elles-mêmes lacunaires. Celles du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) contiennent peu d'informations exploitables relatives aux Alliances françaises et au cinéma<sup>3</sup>. Celles de la Fondation Alliance française sont également parcellaires<sup>4</sup>. Quant aux archives conservées localement (c'est-à-dire dans les Alliances françaises), elles ont parfois pu disparaître au gré de déménagement des Alliances ou de changement de direction et n'ont jamais donné lieu à une exploitation centralisée, globale, propice au recueil de données à l'échelle de tout le réseau. Par ailleurs, les récentes difficultés de gouvernance de la Fondation<sup>5</sup> et la période d'incertitude entourant la restructuration de la gestion du « modèle français » de diplomatie culturelle et d'influence souhaitée par le président de la République<sup>6</sup>, couplée à la tendance apologétique des discours – « *les Français, eux, se livrent en général sur ce thème à de bruyants exercices d'autosatisfaction* »<sup>7</sup> – c'est-à-dire à la célébration de ce « modèle », et l'entreprise même de « *penser l'État* »<sup>8</sup>, ne facilitent pas non plus la mission des chercheurs.

Dès lors, il convient de s'interroger sur cette action « cinéma » du réseau des AF et se poser la question de savoir si sa méconnaissance est synonyme d'une absence ou du peu d'actions dans ce champ culturel ou si, au contraire,

3.– Les archives du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères consultées en 2018 par Alexandre Labruffe (pour exemple cartons Corée du Sud 197ORV/192, carton Chine 197ORV/183) se concentrent surtout sur les actions cinématographiques des Centres Culturels et non celles des Alliances françaises.

4.– Le président de la Fondation Alliance française, Alain-Pierre Degenne, nous a permis en juin 2019 de consulter les archives récentes de la Fondation. Les données « cinéma » se sont avérées être parcellaires bien qu'éclairantes. Il n'y a pas cependant d'unité dans leur conservation, ce qui ne favorise pas l'analyse des données et donc leur valorisation.

5.– Elles sont liées notamment à la démission de président de la Fondation Jérôme Clément : « La Fondation Alliance française a vu son président, Jérôme Clément, ainsi que cinq administrateurs démissionner le 17 janvier » 2018 (Fondation Alliance française, rapport d'activité 2018, p. 8). Voir également l'article de Médiapart sur le sujet (Rouget Anton, *Le réseau des Alliances françaises tremble sur sa fondation*, Médiapart, 6 février 2018). Ces difficultés ont entraîné des changements structurels comme la disparition du poste de responsable culturel susceptible de centraliser les données culturelles du réseau des AF.

6.– Cette restructuration est liée au discours du président de la République à l'Institut de France pour la stratégie sur la langue française du 20 mars 2018 : « *Hors de nos frontières, nous devons aussi retrouver notre influence et notre capacité à agir. C'est pourquoi l'Institut français sera renforcé dans son rôle d'opérateur de la promotion et de la diffusion du français dans le monde. À Paris, Institut français et Alliance seront réunis dans un même lieu pour renforcer les synergies des acteurs qui concourent à la langue française, et le réseau des Alliances se déploiera à raison de 10 ouvertures par an à partir de 2019. Nous avons, avec le ministre, il y a quelques semaines, rouvert une Alliance française en Tunisie ; il n'y en avait plus eu depuis 1948, de mémoire. Je souhaite aussi que les crédits alloués à ces institutions soient pleinement sanctuarisés* » (Macron, 2018).

7.– North Xavier, *Portrait du diplomate en jardinier : sur l'action culturelle de la France à l'étranger*. Mise à jour le 1<sup>er</sup> juillet 1997. [En ligne] <http://www.revue-lebanquet.com/?p=1299>. Consulté le 1<sup>er</sup> juillet 2019.

8.– Comme le souligne Pierre Bourdieu « *entreprendre de penser l'État, c'est s'exposer à reprendre à son compte une pensée d'État, à appliquer à l'État des catégories de pensée produites et garanties par l'État* » (Bourdieu, 1994, p. 101-102).

elle cache une dynamique des Alliances françaises dans la promotion du cinéma hors de l'Hexagone.

L'objet de cette contribution est de réaliser une amorce d'un état des lieux général. Le cadre restreint d'un article ne permettant pas une analyse exhaustive de cette action à l'échelle mondiale, il est choisi de centrer notre analyse sur une aire géographique précise, celle de l'« Asie-Océanie »<sup>9</sup> pour proposer des premiers éléments de réponse à cette problématique. Pour cela, notre méthodologie se base sur la mobilisation et l'analyse inédites d'un rapport interne (non public) de la Fondation Alliance française, la compilation, non moins inédite, de données « cinéma » spécifiques aux Alliances de l'ère définie<sup>10</sup>, des entretiens semi-directifs<sup>11</sup> et sur la position de participant observateur des deux auteurs<sup>12</sup>. L'article se fonde également sur l'état de l'art en matière de diplomatie culturelle et d'influence (voir *supra*).

C'est pourquoi, après avoir posé, dans un premier temps, la question des relations entre l'Alliance française, le réseau culturel et le cinéma, autrement dit celle de la place singulière des AF dans laquelle s'inscrit son action, il conviendra, dans un deuxième temps, de l'analyser précisément dans le cadre de la zone « Asie-Océanie » pour tenter d'apporter des éléments tangibles de compréhension des relations entre le cinéma et les Alliances.

## L'Alliance française, le réseau culturel et la promotion du cinéma

Le réseau des Alliances françaises dans le monde participe de la diplomatie culturelle et d'influence de la France, c'est-à-dire une politique publique dans laquelle elle occupe une place singulière et historique, mais dont l'action dans le secteur du cinéma est sous-estimée.

- 
- 9.- Une autre ère aurait pu être choisie mais celle-ci est directement liée au terrain actuel des deux auteurs.
- 10.- Une enquête des auteurs a été menée entre mars et juin 2019 sur les 117 Alliances françaises d'Asie-Océanie (Asie du Nord-Est, Asie centrale, Asie du Sud-Est et Pacifique) à partir du recueil de données accessibles sur leurs sites web et portant sur l'étude des 73 AF ayant une action « cinéma » et l'analyse de 512 projections de leurs 44 ciné-clubs.
- 11.- Blanchet Alain, Anne Gotman, *L'entretien*. Paris, Armand Colin, 2017.
- 12.- La position de participant observateur peut être définie comme « l'observation par un membre du groupe » (Loubet del Bayle, 1991, p. 99). En effet, Alexandre Labruffe, doctorant en études cinématographiques à l'Université Sorbonne Nouvelle Paris 3, chargé de cours en cinéma à l'Université d'Evry, fut directeur des Alliances françaises de Hangzhou en Chine (2008-2012), et à Busan en Corée du Sud (2012-2016), et est attaché culturel en poste à Wuhan (Chine) depuis septembre 2019. Nicolas Peyre, enseignant-chercheur en sciences de l'information et de la communication, directeur des études du M2 « administration et communication des activités culturelles » de l'Université Toulouse 1 Capitole (IDETCOM) fut directeur culturel de l'Alliance française de Buenos Aires et de la délégation générale de l'Alliance française en Argentine (2001-2005), attaché audiovisuel en Grèce (2007-2010) et attaché culturel et audiovisuel en Espagne (2011-2015).

## L'Alliance française et le réseau culturel, une place singulière

Le réseau culturel<sup>13</sup> affirme sa singularité fin du XIX<sup>e</sup> siècle et début XX<sup>e</sup> siècle avec la création de l'Alliance française à Paris en 1883<sup>14</sup> et la mise en place du Bureau des œuvres en 1909 (devenu en 1920 le Service des œuvres françaises à l'étranger, rattaché à la direction des affaires politiques et commerciales du ministère des Affaires étrangères)<sup>15</sup>. Il se définit dès lors par une articulation bipolaire (public, privé) de l'action culturelle extérieure de la France. C'est ce réseau, composé aujourd'hui pour la partie publique des Instituts français, des services culturels des ambassades c'est-à-dire les services de coopération et d'action culturelle (SCAC) et pour la partie privée, des Alliances françaises, qui est également chargé de porter l'influence de la culture et de la langue françaises dans le monde. Cette influence s'exerce par des « échanges artistiques, exportation des industries créatives, débats d'idées », et aussi la promotion du français, la coopération scientifique, la coopération technique, y compris le « développement et coopération humanitaire »<sup>16</sup> et cela grâce à un maillage unique (si l'on compare aux réseaux culturels des autres pays tels que l'Allemagne, l'Angleterre, l'Espagne ou la Chine) de 98 Instituts français, 834 Alliances françaises et de 131 SCAC<sup>17</sup>.

De nature associative<sup>18</sup>, « chaque Alliance est gérée localement en tant qu'organisation indépendante à but non lucratif (...), a vocation à rassembler les amis de la France et à organiser dans le monde et en France des cours de langue générale et de spécialités ainsi que des activités culturelles et de coopération (...) »<sup>19</sup>. Les Alliances, de statut de droit privé, complètent le dispositif public de la diplomatie culturelle et d'influence (voir *supra*) qui les soutient, éventuellement, par des subventions (pas systématiques), des actions communes et le détachement d'agents payés par l'État (209 en 2017) à la direction des Alliances les plus importantes. Ces 834 Alliances peuvent, par ailleurs, compter sur le soutien de la Fondation Alliance française<sup>20</sup> sise à Paris, boulevard Raspail,

13.- Il est choisi ici de prendre en compte la dimension actuelle du réseau culturel, c'est-à-dire à compter de la loi du 27 juillet 2010 définissant les nouveaux contours des acteurs de la diplomatie culturelle et d'influence.

14.- La création de l'Alliance française est datée au 21 juillet 1883, date de création de l'Alliance française de Paris, première Alliance créée dans le monde.

15.- Haize Daniel, *L'action culturelle et de coopération de la France à l'étranger : un réseau, des hommes*. Paris, L'Harmattan, 2012, p. 51.

16.- Le Drian Jean-Yves, *Diplomatie d'influence, journées du Réseau de coopération et d'action culturelle*, 16 juillet 2018.

17.- Source : <https://www.if.institutfrancais.com/fr>. Site web consulté le 31 mai 2019.

18.- Les Alliances françaises sont pour la quasi-totalité des associations sauf dans certains pays comme en Chine et en Corée du Sud où elles ont le statut de sociétés (Archives de la fondation Alliance française, Cartons « Chine » et « Corée du Sud »). Archives consultées du 17 au 21 juin 2019.

19.- Source : <https://www.fondation-alliancefr.org/?p=440>. Site web consulté le 31 mai 2019.

20.- « La Fondation Alliance française a pour mission : de développer dans le monde l'enseignement et l'usage de la langue française ; de contribuer à accroître l'influence intellectuelle et morale de la France et l'intérêt de toutes les cultures francophones ; de favoriser les échanges entre cultures et de contribuer en général à l'épanouissement de la diversité culturelle. Pour réaliser ses objectifs, la Fondation apporte son soutien aux Alliances françaises

qui « est une sorte de “garde du sceau” ». Accordant « la marque “Alliance française”, après avoir approuvé les statuts d’une nouvelle association »<sup>21</sup>, la Fondation coordonne, en partie, et par région, les actions des Alliances françaises et leurs bilans. Elles forment donc la partie « privée » du réseau culturel tout en étant étroitement liées à la politique publique de promotion de la culture et de la langue françaises. Leurs actions de promotion de la culture française, plus précisément du cinéma, souffrent d’une certaine invisibilité.

### L'Alliance française et le cinéma, une histoire méconnue

Les Alliances françaises, qui se multiplient dès la création de la maison-mère à Paris en 1883 (il en existe déjà 600 en 1931)<sup>22</sup>, se concentrent surtout, au début du XX<sup>e</sup> siècle, sur la littérature, les conférences et l’envoi de livres<sup>23</sup>. Elles ne deviennent que peu à peu un instrument de la promotion du cinéma français à l’étranger.

Si en raison de la disparition des archives de l’Alliance française de Paris avant 1939<sup>24</sup>, il est difficile de l’attester formellement de manière générale, nous émettons cependant l’hypothèse que l’essor des ciné-clubs en France dans les années 1920 (sous l’impulsion de Louis Delluc ou de Ricciutto Canudo puis Charles Léger<sup>25</sup>) associé à l’apparition des premières chroniques cinématographiques<sup>26</sup>, a précédé de quelques années l’apparition de projections de films (16 ou 35 mm) dans ou *via* les Alliances françaises<sup>27</sup>. Cette promotion du cinéma peut se retracer, partiellement, après-guerre : en plus des soirées « livres », les Alliances proposent, dans le cadre de leur programmation culturelle, et ce dès 1945, des soirées « cinéma » qui connaissent un succès immédiat avec « le charme de la nouveauté »<sup>28</sup>. Au départ souvent « hors les murs », c’est-à-dire en dehors des locaux des AF et situées dans les salles de cinéma locales, les projections se relocalisent ensuite au sein des Alliances dans le cadre de ciné-clubs. C’est le Brésil qui décide en premier d’en créer un, dès 1950-1951, en acquérant un appareil de projection pour diffuser des films achetés sur fonds propres ou alors prêtés par la cinémathèque du SCAC<sup>29</sup> : « *La Fédération, a acquis de surcroît huit films (dont*

---

existantes et futures ». Source : <https://www.fondation-alliancefr.org/?p=440>. Site web consulté le 31 mai 2019.

21.- Source : <https://www.fondation-alliancefr.org/?p=448>. Site web consulté le 31 mai 2019.

22.- Bruézière Maurice, *L'Alliance française 1883-1983, Histoire d'une institution*. Paris, Hachette, 1983, p. 91.

23.- *Ibid.*, p. 11.

24.- « 1940 : les archives de l’Alliance sont emportées par les nazis », <https://www.fondation-alliancefr.org/?cat=538>. Site web consulté le 31 mai 2019.

25.- Mitry Jean, *De l'origine des Ciné-clubs, 1895, revue d'histoire du cinéma*, n° 3, 1987, p. 7-14.

26.- Ainsi, par exemple, un comité du film parlant a été créé à l’Alliance française de Burlington dès 1931 (Pinel, 1964, p. 19-24).

27.- Dubosclard Alain, *L'action artistique de la France aux États-Unis. Paris 1915-1969*. Paris, CNRS Éditions, 2003, p. 353.

28.- Chaubert François, *La culture française dans le monde, 1980-2000 : les défis de la mondialisation*. Paris, L’Harmattan, 2010, p. 494.

29.- Des cinémathèques au sein des services culturels des ambassades (SCAC) ont été créées dans les années 1960. Elles reçoivent du ministère des Affaires étrangères des copies de films en 35 et 16 mm et les stockent dans le but d’une diffusion non commerciale dans le pays, la cinémathèque est alors dite « régionale ». Elles sont à l’origine de l’essor

*Quai des Brumes, Premier de cordée) pour une exploitation non commerciale pendant cinq ans* »<sup>30</sup>. Pour comparaison, aux États-Unis, ce n'est qu'en 1965 que l'Alliance française de New York crée un ciné-club, le premier du réseau américain<sup>31</sup>. Parallèlement, dans les années 1950, se crée le premier festival cinéma d'une Alliance française, à Hong Kong (voir *infra*), avec la projection du film phare de l'époque, *Caroline Chérie*, en présence de l'actrice vedette Martine Carol<sup>32</sup>. En dehors de ces références historiques, il n'existe que des informations fragmentaires. Parfois, certains témoignages d'acteurs de la diplomatie culturelle et d'influence ou de la cinématographie locale peuvent éclairer certains moments historiques, mais seule une stratégie à l'échelle de tout le réseau de recueil et d'exploitation d'archives locales pourrait permettre d'approfondir et de compléter cette Histoire. En effet, l'absence de directives spécifiques dans ce domaine (c'est-à-dire, selon notre position de participant observateur, l'absence de consignes communes pointant la nécessité de conserver scientifiquement, sur place, et de valoriser les archives culturelles, notamment cinéma), la rupture de la stratégie culturelle locale (voir *infra* l'exemple à Busan en 2000) et la primauté accordée aux autres disciplines durant certaines périodes (la priorité semble avoir été donnée après-guerre aux tournées théâtrales et musicales, et ce jusqu'à la fin des années 1970, si l'on se réfère à l'exemple américain)<sup>33</sup> ont pu ne pas aider à la conservation de cette mémoire cinématographique des Alliances. Notre ambition est donc de proposer une amorce d'état des lieux en nous concentrant sur les actions présentes d'une zone géographique précise, la zone « Asie-Océanie », pour tenter de montrer que si cette action est méconnue, elle n'en est pas moins un appui à la promotion non commerciale du cinéma français et francophone dans le monde.

## Une amorce d'état des lieux, le cas de la zone « asie-océanie »

Selon le rapport « data 2017 » de la Fondation Alliance française, plus de 26 000 événements culturels ont été organisés en 2016 par l'ensemble du réseau des AF, rassemblant 3,3 millions de spectateurs. En « Asie-Océanie », il existe 117 Alliances françaises, dont 76 en Asie (soit dans 21 pays, en Asie du Nord, Asie

---

progressif de l'action cinéma du réseau culturel dans le monde. Entretien par Skype de Thomas Sparfel, responsable de la Cinémathèque de l'Ambassade de France au Brésil, réalisé par Nicolas Peyre, le 22 mai 2019. Échanges de courriel entre Alain Maudet, adjoint de l'attaché audiovisuel régional près le service culturel de l'ambassade de France en Argentine/l'Institut français d'Argentine et Nicolas Peyre les 26 et 29 avril 2019. Voir également la thèse d'Élise Lanoe (2012), *La culture au service de la diplomatie ? Les politiques culturelles extérieures de la RFA et de la France au Brésil (1961-1973)*, Université Charles de Gaulle – Lille III, p. 470 à 479.

30.- Chaubet François, *op. cit.*, p. 494-495.

31.- Dubosclard Alain, *op. cit.*, p. 109.

32.- Source : <https://www.hkfrrenchfilmfestival.com>, <https://hongkong.consulfrance.org/16-stories-about-hong-kong-france>. Site web consulté le 1<sup>er</sup> juin 2019. *Caroline Chérie* est un film de Richard Pottier et sorti en France en 1951.

33.- Dubosclard Alain, *op. cit.*, p. 191-272 ; 355-360.

du Sud et en Asie centrale)<sup>34</sup> et 41 en Océanie (soit dans 4 pays)<sup>35</sup>. 62 % d'entre elles (73 sur 117 AF) ont une action dite « cinéma », selon notre enquête (voir *supra*). Par « action cinéma », nous entendons soit une programmation dans leurs salles, soit l'organisation d'un festival de cinéma, soit la collaboration avec un festival, soit, enfin, l'organisation ponctuelle d'événements cinéma (conférence, rencontres, projections exceptionnelles...). C'est, dès lors, une activité dense dans le domaine du cinéma que l'étude de cette zone montre, complétée par une inscription historique de festivals créés par des Alliances françaises.

### **Les salles de cinéma des Alliances françaises, une activité dense et disparate**

Dans le monde, 158 Alliances sur 834<sup>36</sup>, soit 19 %, autrement dit près d'une Alliance sur cinq<sup>37</sup>, disposent d'une salle (polyvalente pour la grande majorité) où sont projetés des films issus d'une programmation propre ou *via* des partenaires ou *via* la plateforme numérique « IF Cinéma » mise en place par l'Institut français de Paris en 2011<sup>38</sup> dont elles peuvent bénéficier. Une analyse plus fine montre que l'action cinématographique *intra-muros* des Alliances françaises est encore plus dynamique dans une partie, celle de l'« Asie », de notre zone d'étude. Ce pourcentage augmente, en effet, sensiblement pour l'« Asie-Océanie » où 38 % des Alliances (44 sur 117) ont une salle et y organisent un ciné-club (47 % pour la zone Asie, 22 % pour la zone Océanie) ; la grande majorité (88 %) d'entre elles proposant la gratuité. Dans le détail, 81 % de ces ciné-clubs se déroulent *intra-muros* et 19 % « hors les murs » avec le concours de partenaires<sup>39</sup>. L'« Asie-Océanie » développe, en pourcentage, une action « cinéma » deux fois plus importante qu'au niveau mondial du réseau des AF et plus de quatre fois pour le réseau indien, où 85 % (12 sur 14) des AF programment un ciné-club (selon notre enquête 2018-2019, voir *supra*).

34.- Il s'agit d'Alliances situées dans les pays suivants : Bangladesh, Brunei, Cambodge, Chine, Corée du Sud, Inde, Indonésie, Japon, Kazakhstan, Kirghizistan, Malaisie, Maldives, Mongolie, Népal, Ouzbékistan, Pakistan, Philippines, Singapour, Sri Lanka, Taïwan, Thaïlande.

35.- Il s'agit de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, des Fidji, de Vanuatu.

36.- Source : Enquête « cinéma » 2016 de la Fondation Alliance française.

37.- 50 % de ces salles ont une capacité de 50 à 150 places, 20 % de 150 à 250 places et 30 % d'entre elles disposent d'un agent dédié à la programmation. Enfin 16 % de ces AF ont mis en œuvre une billetterie.

38.- « L'accès à cette plateforme est exclusivement réservé au réseau culturel français à l'étranger (SCAC, Instituts français, Alliances françaises), à ses partenaires et aux enseignants. Toute autre demande ne sera pas prise en compte ». Source : <http://ifcinema.institutfrancais.com/fr/>. Site web consulté le 31 mai 2019. La création de la plateforme numérique IF Cinéma par l'Institut français de Paris permet l'accès à un catalogue important de « films, documentaires, séries et œuvres cinématographiques » (Institut français, 2018, p. 32) avec des droits acquis par l'IF de Paris pour le réseau culturel. « Riche d'un catalogue de 2600 titres représentatifs de la diversité de la production française, l'Institut français met à la disposition du réseau culturel français et de ses partenaires des films disponibles sur différents supports (Blu-ray, DCP, téléchargement...) » (Institut français, 2018, p. 32).

39.- Notre enquête 2018-2019 basée sur la compilation des données des 44 ciné-clubs et l'analyse de 512 projections.



D'autres Alliances françaises ont pu disposer d'une salle qui a pu disparaître au gré des déménagements ou des changements de direction ou d'orientation. Le cas du ciné-club de l'Alliance française de Busan en Corée, symbole des relations fortes qu'elle a pu entretenir avec les intellectuels locaux, dénote de la disparition de manière unilatérale et sans concertation de cette programmation.

« Si le festival du cinéma attire chaque année de plus en plus de monde, il en va tout autrement de la fréquentation de nos séances de vidéoprojection du vendredi et du samedi : 732 entrées en 1998, 749 entrées en 1997. Nous sommes bien loin des 2500 spectateurs du début des années 1990 et j'envisage de supprimer cette animation dès que notre vidéo-projecteur rendra définitivement l'âme, ce qui ne saurait tarder... » note le directeur de l'époque. « (...) Ces séances ne présentent plus aucun attrait pour des Coréens maintenant équipés de magnétoscopes, nombreux à être abonnés au câble et qui peuvent voir de plus en plus de films étrangers dans les salles de cinéma »<sup>40</sup>.

Était-ce la seule solution ? Certes l'arrivée du magnétoscope bouleverse la consommation culturelle, mais fallait-il les mettre en concurrence ? Le public était-il le même ? Ne fallait-il pas proposer « autre chose », délocaliser les séances ou cibler un public particulier, par exemple ? Sise dans un contexte contraignant – d'enracinement des valeurs traditionnelles, de contrôle politique puis d'américanisation de la société (explosion des multiplexes et d'un cinéma *mainstream*) – la salle de cinéma de l'Alliance française de Busan a pourtant été très active entre 1980 et 2000<sup>41</sup>. Deux projections de films par jour, en 16 et 35 mm, gérées par un projectionniste et suivies d'un débat, avec en moyenne 40 à 50 personnes par séance, étaient programmées. Elle a pu compter plus de 2500 spectateurs par an<sup>42</sup> au début des années 90. Seul espace d'échange et de liberté, elle a rassemblé et marqué les étudiants et intellectuels de la ville, acteurs, parfois, de ses mutations culturelles<sup>43</sup>, influençant, pour d'autres, leur carrière, comme c'est le cas pour le cinéaste coréen Jeon Soo-il<sup>44</sup> qui identifie ce lieu comme la source de sa vocation de réalisateur :

40.- Source : archives de la Fondation Alliance française, Carton Busan 505 4XX, Chemise 505 492, Rapport d'activité 1998 de Bruno Le Reun.

41.- Source : archives de la Fondation Alliance française. Carton Busan 505 4XX, Chemise 505 492, Rapport d'activité 1999.

42.- Sources : archives de la Fondation Alliance française. Carton Busan 505 4XX, Chemise 505 492, Rapport d'activité 1998. Entretien avec Jeon Soo-il, réalisateur, réalisé par Alexandre Labruffe en août 2018 à Paris. Jeon Soo-il a fréquenté la salle dès son ouverture en 1980, entre 1984 et 1987 et entre 1992 et 2004.

43.- Source : entretien avec Kim Jeong-guy, professeur à l'Université Nationale de Busan réalisé par Alexandre Labruffe en avril 2016 à Busan.

44.- Source : entretien avec Jeon Soo-il, réalisateur, réalisé par Alexandre Labruffe en août 2018 à Paris. Né et installé à Busan, au sud de la Corée du Sud, Jeon Soo-il a étudié la réalisation à Paris à l'ESRA (École Supérieure de Réalisation Audiovisuelle) et la théorie cinématographique à l'Université Paris VII et Paris VIII. Réalisateur, scénariste et producteur, Jeon Soo-il est une figure du cinéma indépendant coréen. Réputé pour son esthétique et sa façon originale d'approcher les sujets, Jeon Soo-il est régulièrement invité par de grands festivals internationaux. Depuis son premier film en 1997, *L'Écho du vent en moi*, sélectionné au Festival de Cannes, tous ses autres films ont fait le tour du monde des festivals. Certains ont reçu des prix, tel *La petite fille à la terre noire* récompensé par les festivals de

C'était provocant, choquant, compliqué, souvent des films de la Nouvelle Vague, avec une ligne dramaturgique pas claire, loin d'Hollywood, mais c'était une respiration, ça m'a donné le goût du débat, d'un autre cinéma... ça m'a donné envie d'étudier le cinéma en France<sup>45</sup>.

Ce ciné-club a influencé Jeon Soo-il dans sa décision « d'étudier le cinéma en France » et dont le premier film a été sélectionné, en 1997, au Festival de Cannes. L'arrêt unilatéral de ce ciné-club, certes en perte de vitesse, a été synonyme de la perte d'un élément du dispositif de la diplomatie culturelle et d'influence. Pourtant, c'est bien un des objectifs de cette politique publique : permettre de créer des liens durables avec la France.

Si l'enquête cinéma de la Fondation en 2016 ne compile aucune donnée en termes de public, le suivi par l'IF Paris et le CNC de la politique de numérisation des salles du réseau culturel, initié par les pouvoirs publics français<sup>46</sup>, permet de recueillir les chiffres de la fréquentation des deux salles numérisées de la zone « Asie », donnant ainsi une certaine mesure de leur impact, leur ancrage, dans le paysage culturel local. La salle de l'Alliance française de Singapour a ainsi accueilli, en 2018, 8597 spectateurs pour 115 projections, soit 74 personnes par séance et celle de l'AF de Bangkok, 4734 personnes pour 134 projections, soit 35 personnes par séance<sup>47</sup>. Cette enquête « cinéma » de la Fondation montre malgré tout une volonté des Alliances françaises de sensibilisation du jeune public au cinéma : 57 % des projections s'adressant à ce dernier. En atteste, comme notre enquête le dévoile également<sup>48</sup>, la multiplication des formules « Ciné-kids », « Ciné-junior » ou « Ciné-teens » organisées par les Alliances françaises, d'Ahmedabad à Colombo en passant par Tachkent. Parfois, même, la majorité des films programmés sont destinés au jeune public, comme à Vanuatu (100 % des films entre mars et juillet 2019) ou à Kandy au Sri Lanka (50 %).

Concernant la programmation, toujours selon notre enquête, 79 % des films projetés dans la zone « Asie – Océanie » en 2018 et 2019 sont récents, c'est-à-dire datant de la période 2010-2019<sup>49</sup>. Les films datant de 2018 (14 %), de 2017 (16 %) et de 2016 (15 %), soit des films de moins de 2 ans, représentent le plus

---

Deauville, Venise, Busan et Marrakech, ou *El Condor Pasa*, présenté en soirée de gala au Busan International Film Festival, tout comme *America Town*, son onzième film, qui est sorti en salles en Corée en décembre 2018.

45.- *Ibid.*

46.- Pour plus de détails sur la numérisation des salles de cinéma du réseau culturel par les pouvoirs publics français, voir l'article « Le réseau culturel français, des salles au service du cinéma français et des cinémas du monde » publié dans cet ouvrage.

47.- Source : « Tableau 2019 de fréquentation des salles numérisées », Institut français-Paris, 2019.

48.- Enquête menée par les auteurs entre mars et juin 2019 sur les 104 Alliances françaises d'Asie-Océanie (Asie du Nord-Est, Asie centrale, Asie du Sud-Est et Pacifique) basée sur le recueil de données accessibles sur Internet.

49.- Source : notre enquête 2018-2019 basée sur la compilation des données des 44 ciné-clubs et l'analyse de 512 projections. Dans le détail : 11 % datent de la période 1990-2009 ; 4 % concernent la Nouvelle Vague ; 3 % la période 1930-1949 ; 2 % la période 1970-1989. Le film le plus vieux, projeté par l'Alliance française de Manille, date de l'année 1936, *Pépé le Moko*, de Julien Duvivier.

gros contingent. Quant aux genres, 42 % des films projetés sont des comédies, 31 % des drames, 11 % de l'animation, 7 % des documentaires, 7 % des policiers, 1 % des films de science-fiction. Si les Alliances françaises d'« Asie-Océanie » privilégient les comédies, la programmation est en réalité variée et différenciée selon les pays et les Alliances françaises. Ainsi, sur les 512 projections étudiées entre 2018 et 2019, 289 films étaient différents. Les récurrences sont plutôt à des niveaux faibles : *Comme des garçons* a été le film le plus diffusé dans le réseau avec 14 séances<sup>50</sup>. Des rétrospectives ont pu être organisées sur un acteur (par exemple à Manille sur Jean Gabin)<sup>51</sup>, une thématique (par exemple à Singapour sur les voix féminines dans un monde masculin en juillet 2017, le triangle amoureux en août 2017 ou le mois du suspense en septembre 2017)<sup>52</sup>, un genre (le mois du documentaire à Suva au Fidji)<sup>53</sup> ou une période (par exemple sur la Nouvelle Vague à Wuhan en 2015)<sup>54</sup>.

Ces éléments indiquent une grande liberté de programmation de la part des Alliances françaises, mais également une absence d'harmonisation et donc de stratégie pour la programmation. Une stratégie devrait-elle être définie depuis « Paris » pour tout le réseau, plus précisément pensée avec l'aide ou l'expertise de la Fondation ou de l'Institut français, voire de partenaires professionnels spécialisés ? Quel film, quel public, quelle influence ? La question peut se poser et pourrait être un des fils conducteurs d'une politique à l'échelle globale et régionale. Avant tout, la mise en place de critères de publication, de recueil, de conservation et d'analyse de données – ou ne serait-ce même qu'une mutualisation des expériences cinéma – pourrait être la première pierre d'une vision globale de l'action cinéma des Alliances, qui fait défaut à l'heure actuelle, selon notre position de participant observateur.

Notre enquête révèle également qu'il n'y a pas non plus d'harmonisation sur les horaires, la fréquence, la régularité, même si le mercredi concentre 25 % des projections, le vendredi 11 % et le samedi 11 % également, ce qui peut, en revanche, parfaitement se comprendre, car il convient de s'adapter aux spécificités locales. En complément de ces éléments, il convient d'ajouter que la moyenne des projections en « Asie-Océanie » est de 2 par mois, avec un plus grand nombre de projections uniques mensuelles (31 %). Et également que ce sont donc des films en version originale et sous-titrés qui sont projetés : 80 % des films projetés sont sous-titrés en anglais, un peu plus de 10 % dans la langue

50.- Dans le détail : *Place publique* a été diffusé 11 fois ; *La belle et la belle*, 8 ; *Le poulain*, 8 ; *À voix haute*, 7 ; *Jalouse*, 7 ; *Les grands esprits*, 6 ; *L'atelier*, 6 ; *Gueule d'ange*, 6 ; *Primaire*, 6 ; *Je fais le mort*, 6 ; *L'effet aquatique*, 5 ; *Jusqu'à la garde*, 5 ; *Quai d'Orsay*, 5 ; *Les demoiselles de rochefort*, 5 ; *M*, 5 ; *Le nouveau*, 5 ; *La loi de la jungle*, 5 ; *Dans la brume*, 5 ; *Bande de filles*, 5 fois et *Tamara*, 5 fois.

51.- Source : <https://afmanille.extranet-aec.com/events/detail/3302>. Site web consulté le 1<sup>er</sup> juin 2019.

52.- Source : <http://alliancefrancaise.org.sg/cultural-events/cine-club>. Site web consulté le 1<sup>er</sup> juin 2019.

53.- Source : <https://www.af-fiji.org/culture>. Site web consulté le 1<sup>er</sup> juin 2019.

54.- Source : <http://alliancefrancaisedewuhan.over-blog.com/2015/04/croisements-les-mistons-de-la-nouvelle-vague.html>. Site web consulté le 1<sup>er</sup> juin 2019.

du pays d'accueil. Enfin, point important, comme pour celles des Instituts français, ces salles jouent un rôle non seulement dans la diffusion non commerciale du cinéma français, mais aussi dans la diffusion des cinémas francophones, étrangers et locaux. Ainsi, selon l'enquête cinéma 2016 de la Fondation, si 45 % des films projetés dans le réseau des Alliances françaises dans le monde sont français, 29 % sont francophones et 18 % européens, le reste concernant les films locaux. Et en « Asie-Océanie », 90 % des films diffusés sont français, 5 % étrangers, 3 % locaux, 2 % francophones. Des exceptions existent, comme à Penang, par exemple, où l'Alliance française programme 40 % de films étrangers (pour exemple en 2019 : les films de réalisateurs comme Cuarón, Kore-Eda ou Bertolucci). Là aussi, les disparités sont importantes selon les AF pour la répartition entre films français/films francophones, locaux et étrangers. Il est possible d'y voir à nouveau une absence de stratégie à l'échelle du réseau de cette ère géographique et/ou une totale latitude laissée à l'agent en charge sur place de la programmation<sup>55</sup>.

En définitive, notre enquête a pu recueillir la localisation des ciné-clubs en « Asie-Océanie », le profil de la programmation (pourcentage de films français, genre, langue, année) et montrer à la fois une activité soutenue, mais disparate pour la promotion du cinéma, mais également, visiblement, une absence de stratégie commune pour l'ensemble du réseau des AF de cette aire géographique. Il ressort également la difficulté d'établir ces premiers éléments d'analyse par manque d'archives exhaustives et du fait que nombre des données des AF locales sont basées sur une méthode « déclarative ».

Enfin, la politique de numérisation de salles du réseau culturel indique les zones les plus actives, avec une demande plus forte, des salles plus grandes (dotées d'une capacité moyenne de 208 places), sur la voie de la professionnalisation de la gestion et de la programmation : il s'agit des Alliances de Singapour et Bangkok, pour l'Asie. Les autres salles numérisées des Alliances françaises se situant à : Bogota, Dubai, La Havane, Lagos, New York et Buenos Aires, une des Alliances les plus actives dans le monde en termes de cinéma, domaine qui représente 50 % de son activité culturelle.

Si la programmation des AF en « Asie-Océanie » dans le secteur du cinéma apparaît comme un atout pour le réseau culturel, notre enquête révèle donc une action « dispersée » et une influence difficile à mesurer. Cependant, les AF ont créé des festivals de cinéma qui s'inscrivent, eux, dans la durée et dont l'influence semble apparaître plus clairement auprès des populations locales et des professionnels.

### **Les festivals des Alliances françaises, une inscription historique**

Signe de leur dynamisme et de leur implantation locale et historique, les Alliances françaises ont créé des festivals « hors les murs » dont certains sont devenus emblématiques. Onze grands festivals de films français sont ainsi

55.- Les salles numérisées du réseau culturel doivent, par contrat avec le CNC et l'IF, programmer un pourcentage minimum de films de nationalités françaises (70 %).

organisés par les Alliances françaises du monde entier : à Hong Kong depuis 1953, à Singapour depuis 1985, en Australie depuis 1990, en Nouvelle-Zélande depuis 1991, à Malaga depuis 1994, à Cuba depuis 1998, à Bogota depuis 2000, à Kuala Lumpur depuis 2001, à Nairobi au Kenya depuis 2004, à New York depuis 2005, en Nouvelle-Zélande depuis 2006, à Porto Rico depuis 2009<sup>56</sup>. Avec environ 24 films projetés par édition, ils accueillent en moyenne 380 000 spectateurs par année. La moitié de ces festivals organisés par les AF se trouve en « Asie – Océanie »<sup>57</sup> dont deux – le festival de l'Alliance française de Hong Kong et le festival de films français d'Australie<sup>58</sup> – méritent une analyse plus approfondie en raison de leur importance dans le panorama cinématographique de ladite région.

Créé en 1953<sup>59</sup>, le festival de cinéma de l'Alliance française de Hong Kong, « *Hong Kong French Film Festival – Cinépanorama* », propose, chaque mois de décembre, une programmation éclectique<sup>60</sup> de plus de 40 films français récents (fictions et documentaires) sur trois semaines, pour plus de 120 séances dans 6 cinémas différents<sup>61</sup>. Plus ancien festival cinéma de Hong Kong et du réseau culturel, il a contribué depuis 45 ans à projeter plus de 1500 films auprès de 500 000 personnes<sup>62</sup>. Il a servi de modèle à d'autres festivals de cinéma de la zone, comme celui de Busan créé en 1956<sup>63</sup>. L'Alliance française de Hong Kong contribue ainsi à la diffusion des cinémas français et francophones à Hong Kong dans un contexte concurrentiel et un territoire restreint pour les films français<sup>64</sup>. Locomotive de la diffusion du cinéma français en Asie du Nord-Est, l'Alliance française de Hong Kong, comme nombre d'Alliances françaises, organise

56.– Source : plaquette « cinéma » 2014 de l'Alliance française et sites internet des Alliances françaises.

57.– La répartition précise se décompose comme suit : 30 % des festivals se situent en Asie, 20 % en Océanie, 20 % dans la zone Caraïbes, le reste (en Amérique du Nord, du Sud, Afrique). Un seul festival est organisé en Europe, celui de Malaga (Espagne). Sources : sites web des Alliances françaises, plaquette « cinéma 2014 » de l'Alliance française.

58.– Sites web de ces deux festivals : <https://www.hkfrrenchfilmfestival.com> – <https://www.affrenchfilmfestival.org>.

59.– Wong Cindy (2011), H. *Film Festivals: Culture, People, and Power on the Global Screen*, New Brunswick, New Jersey, États-Unis, Rutgers University Press, p. 200.

60.– Les films projetés en 2016 comprenaient par exemple *Les habitants* de Raymond Depardon, *Victoria* de Justine Triet *L'effet aquatique* de Solveig Anspach, *L'outsider* de Christophe Barratier, *Les malheurs de Sophie* de Christophe Honoré ou *Ma vie de courgette* de Claude Barras.

61.– Ces six cinémas sont : Hong Kong City Hall, Hong Kong film archive, Palace IFC, Broadway Cinémathèque, Broadway The One, AMC Pacific Place. Source : catalogue Hong Kong French Film Festival 2016.

62.– Source : magazine Paroles Décembre 2016 « Le 45<sup>e</sup> Hong Kong film festival ».

63.– Créé en 1996, le Festival International de Films de Busan est aujourd'hui le plus important festival international du film en Asie. Engagé en faveur du nouveau cinéma et du cinéma d'auteur, organisé en octobre de chaque année et accueillant près de 300 films étrangers de 99 pays différents, il demeure aussi l'un des plus gros marchés du film. Ses fondateurs ont fréquenté le ciné-club de l'Alliance française de Busan dans les années 1980. Source : entretien avec Jeon Soo-il, réalisateur, réalisé par Alexandre Labruffe en août 2018 à Paris.

64.– En 2016, seuls 14 films français ont été distribués en salle à Hong Kong, soit une part de marché de 0,6 %. Source : bilan 2016, Unifrance, Les films français à l'international, p. 132-135.

également un mini festival de cinéma francophone, chaque année en mars, en collaboration avec les consulats francophones de Hong Kong, dans le cadre du mois la francophonie.

« *L'Alliance française French Film Festival* », le festival du film français des Alliances françaises d'Australie, créé en 1990, est la vitrine du cinéma français en Océanie. Il se déroule chaque année au printemps durant cinq semaines *via* le réseau dense des 30 Alliances françaises d'Australie, d'Adélaïde à Brisbane en passant par Melbourne, Perth, Sydney ou Canberra. Organisé en collaboration avec le service audiovisuel de l'Ambassade de France, proposant en moyenne une cinquantaine de films français et coproductions (incluant action, romance, comédie, thriller, films pour enfants, animations et documentaires), il a accueilli en 2016 plus de 168 000 spectateurs<sup>65</sup>. Les chiffres 2019 indiquent une progression de la fréquentation avec 197 093 entrées pour 54 films programmés. Il invite chaque année des personnalités du cinéma français<sup>66</sup>. Devenu l'un des événements cinématographiques les plus importants en Australie, il est également le festival de films français le plus important hors de France, avec celui de Hong Kong en termes de nombre de films programmés, dans un contexte où l'Australie a connu au cours des dix dernières années une forte croissance de l'auditoire pour les films français sortis dans le circuit commercial : plus de 1,8 million de spectateurs en 2015 contre un peu moins de 434 000 en 2005 (avec un pic de 3,5 millions en 2012)<sup>67</sup>. Écho de ce festival, celui du film français des Alliances de Nouvelle-Zélande qui réunit chaque année 35 000 spectateurs, dans 16 cinémas situés dans 13 villes pour 932 séances<sup>68</sup>.

Ces festivals sont l'exemple de l'organisation avec des professionnels locaux (distributeurs) et français (exportateurs et agents) d'événements qui participent de la promotion du cinéma français dans leur zone d'influence. Presque 200 000 spectateurs pour la seule édition de 2019 en Australie, ce chiffre est loin d'être anodin et l'action de l'AF complète l'action de diffusion commerciale des productions françaises soutenue par Unifrance et le SCAC (service audiovisuel) de l'ambassade de France en Australie. Il serait tentant de vouloir privilégier uniquement l'organisation d'événements de cette ampleur au détriment de programmation dans de « petites » Alliances<sup>69</sup>, mais c'est bien une programmation sur la durée et un maillage sur tous les territoires qui peuvent, avec ces festivals, participer de l'influence globale.

65.- Source : [http://www.cnc.fr/web/fr/flux/-/journal\\_content/56\\_INSTANCE\\_koTr/18/10963277?refererPlid=21](http://www.cnc.fr/web/fr/flux/-/journal_content/56_INSTANCE_koTr/18/10963277?refererPlid=21). Site web consulté le 10 juin 2019.

66.- Quelques exemples de talents invités : Catherine Deneuve en 2008, Gérard Jugnot en 2009, Jean-Pierre Jeunet, Jan Kounen et Philippe Lioret en 2010 ; Clotilde Hesme en 2011, Rémi Bezançon en 2012, Emmanuelle Bercot en 2017.

67.- Source : <http://www.unifrance.org/box-office/601/australie>. Site web consulté le 1<sup>er</sup> juin 2019.

68.- Source : <https://frenchfilmfestival.co.nz>. Site web consulté le 1<sup>er</sup> juin 2019.

69.- 46 % des Alliances françaises en « Asie-Océanie », soit 54 AF, initient des « petits » festivals (*Classic French Film festival* à Perth, *French Cinéma Night* à Penang...) ou participent à des festivals centralisés par d'autres partenaires, qui peuvent être locaux ou français (*MyFrenchFilmFestival*, *Fête du Court...*).

Pour conclure, il existe donc dans la zone « Asie-Océanie » du réseau des AF une programmation soutenue et disparate avec le double de la moyenne mondiale pour l'action « cinéma » *via* l'organisation de ciné-clubs. Et quatre fois plus que la moyenne mondiale pour le seul cas de l'Inde. Certaines AF organisent des festivals depuis presque 70 ans, à la fois reconnus et légitimés par les professionnels (distributeurs locaux, exportateurs et talents français), complétant ainsi la promotion non commerciale réalisée, sur toute la zone, par l'ensemble du réseau. Cette action est méconnue – à l'exception du cas des festivals médiatisés par, notamment, la présence de talents – et difficile à valoriser en dehors de la réalisation d'entretiens avec des personnalités, comme le montre le cas de Busan. Cette méconnaissance s'explique, d'une part, par l'absence d'une politique active et exhaustive de collecte et conservation des informations (programmes, affiches) et de leur analyse et, d'autre part, par l'absence d'une valorisation (publication scientifique et/ou « grand public » par exemple) de celles-ci. Des documents ont bien été produits par la Fondation Alliance française par exemple le rapport « data 2017 » et le rapport interne et inédit mobilisé pour cet article. Mais leur analyse se heurte à une double difficulté. D'une part, les AF ne disposent d'aucun instrument de mesure scientifique (les enquêtes sont fondées sur une méthodologie déclarative par exemple – qui n'impose aucune nécessité), ce qui pose la question de l'exploitation des données. Il convient de relativiser cette remarque pour le cas des deux salles numérisées de la zone « Asie-Océanie » qui font l'objet d'un suivi professionnel. D'autre part, toutes les informations disponibles et accessibles sur l'Internet (sites web des Alliances) sont partielles et manquent d'harmonisation (elles ne révèlent pas les mêmes informations pour chaque AF).

Alors, même si nos résultats montrent une activité certaine des AF dans le domaine du cinéma, la première conclusion de cet article est davantage d'ordre méthodologique. Il conviendrait, par exemple, que la Fondation mette en œuvre une démarche globale et scientifique pour une récolte exhaustive et d'exploitation des données et des archives dans le domaine du cinéma à l'échelle du réseau et que, par ailleurs, une politique claire d'archivage « sur place », c'est-à-dire dans les AF, soit également mise en œuvre.

La deuxième conclusion qu'il est possible de tirer est celle d'un certain manque de stratégie ou de concertation pour cette action de promotion non commerciale du cinéma par les AF en « Asie-Océanie ». Une grande latitude est laissée à la directrice ou au directeur pour choisir, arrêter, réduire ou bouleverser l'action cinéma d'une AF. Des ciné-clubs et des festivals peuvent disparaître ou réapparaître au gré des changements et des goûts de chacun (disparition de la semaine française de cinéma à Hangzhou 3 ans après sa mise en place, fin du ciné-club à Busan en 2000 après 20 ans d'activité, disparition du ciné-club de Wuhan en 2016). Comment assurer dès lors la pérennité de cette action ? Une stratégie pensée « depuis Paris » ou par chaque aire géographique (pays, groupes de pays) pour la programmation serait-elle envisageable tout en laissant aux agents sur place la possibilité de prendre en compte les

spécificités locales ? La mise en place d'une « charte cinéma » à respecter pour toutes les AF serait-elle souhaitable ? Ou alors l'impulsion de directives claires de la Fondation pour favoriser, encadrer et recenser cette action pourrait-elle être suffisante ?

Plus généralement, comment penser le long terme ? Comment penser et assurer cette *influence*, qui est difficilement mesurable, parfois évanescence (comme le montre l'exemple du cinéaste Jeon Soo-il) ou comme le souligne Robert Frank, « *ces échanges ont des effets plus ou moins mesurables (...)* »<sup>70</sup>. La difficulté de cette mesure en sciences humaines et sociales est au centre des réflexions et quelques pistes suggérées dans cet article pourraient peut-être poser les bases d'une mesure de l'action « cinéma » des Alliances françaises pour qu'elle soit davantage connue. L'enjeu premier est sans doute une prise de conscience de l'importance de l'action cinéma pour le réseau des Alliances. Par exemple, accompagnée d'une sensibilisation les directions des AF à l'action cinéma et à son inscription locale et à son importance historique pour le réseau des AF, l'obligation de renseigner, pour les directrices et directeurs, dans le bilan annuel des Alliances françaises<sup>71</sup>, des informations précises et invariables sur l'action « cinéma » de leurs Alliances serait une piste et un premier pas vers une meilleure connaissance de cette action.

70.- Frank Robert, Dulphy Anne, Matard-Bonucci Marie-Anne, Ory Pascal (sous la direction de), *Les relations culturelles internationales au XX<sup>e</sup> siècle : De la diplomatie culturelle à l'acculturation*. Bruxelles, Bern, Berlin, P. Lang, 2010, p. 431.

71.- Selon les archives « Asie » consultées à la Fondation, cette obligation a disparu en 2011. Si un champ « cinéma » existait entre 2001 et 2006 (« titre de l'événement, lieu, partenariat, nombre de séances, spectateurs »), il a été réduit entre 2007 et 2010 (« nombre de projections ») pour disparaître en 2011 avec la refonte du questionnaire de la fondation, tandis que toutes les autres disciplines artistiques sont représentées dans l'onglet « Hiérarchiser les actions culturelles » : « Arts du cirque, Arts plastiques, Chansons, Danses, Jazz, Musique classique, Musique du monde, Théâtre, Conférences/débat d'idées, Autres ».



